Envoyé en préfecture le 15/05/2026
Reçu en préfecture le 15/05/2026
Publié le
ID : 022-212203236-20260515-2026_045-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
22 - CÔTES-D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
• en exercice	15
• présents	15
• votants	15
• absents	
• exclus	

De la commune SAINT-PÔTAN

Séance du 21 avril 2026 à 20 heures 00

Date de convocation : 14 avril 2026

Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. LECUYER Arnaud

Objet
REPRESENTANT SPL DINAN CAP FREHEL TOURISME

Étaient présents :

LECUYER Arnaud, Maire; DIBONET Typhaine, DURAND Jean-Paul, LEMONNIER Anne-Sophie, Adjoints ; BEREZAY Florence, BERTHELOT Christian, BOURDAIS Emmanuelle, CADE Laëtitia, CARFANTAN Johann, CARFANTAN Gabriel, DUMOULIN Bruno, FOUREL Amandine, LAINE Julie, ROUX Dominique, TOUTAIN Jérôme

Secrétaire de séance :

Mme BEREZAY Florence

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, par délibération du 17/12/2024, la commune avait décidé d'entrer au capital de la Société Publique Locale Dinan-Cap Fréhel Tourisme avec la souscription d'une action à hauteur de 500 €.

La commune doit donc être représentée au sein de l'assemblée spéciale.

Après délibération, Mme Laëtitia Cade est nommée représentante de la commune au sein de la SPL Dinan-Cap Fréhel Tourisme.

Pour copie conforme
Arnaud LECUYER

la secrétaire de séance
Florence BEREZAY

Envoyé en préfecture le 15/05/2026
Reçu en préfecture le 15/05/2026
Publié le
ID : 022-212203236-20260515-2026_045-DE

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le 05 mai 2026.

Publié ou notifié le .

Fait en mairie, le 11 mai 2026

Le Maire

